

L'UCP reçue par la Secrétaire Générale.

La nouvelle Secrétaire Générale de la Ville de Paris, Véronique BEDAGUE-HAMILIUS, a reçu le 19 juin une délégation de l'UCP, conduite par son président, en présence notamment de Michel YAHIEL, DRH. Dans un premier temps, Véronique BEDAGUE-HAMILIUS a fait part de l'état de ses réflexions sur l'organisation du Secrétariat général, des priorités qu'elle entend fixer et des incidences sur le fonctionnement des directions. Elle a précisé qu'elle annoncerait les changements probables à l'issue d'un cycle de rencontres d'ores et déjà engagées avec le Maire et ses adjoints, les maires d'arrondissement, les directions et les organisations syndicales, soit d'ici quelques semaines. Elle a également indiqué vouloir rencontrer les cadres prochainement, reconnaissant par ailleurs qu'il était nécessaire de renforcer la communication en direction des personnels, afin notamment de ne pas générer des inquiétudes inutiles.

Interrogée sur la place qu'elle prévoyait de prendre dans le dialogue social, la Secrétaire Générale a répondu qu'elle considérait que ce dialogue devait avant tout se dérouler au sein des directions et être coordonné par la DRH. Elle a reconnu qu'il était nécessaire d'accompagner les évolutions à venir et a affirmé vouloir rencontrer les organisations syndicales deux fois par an. Réagissant au constat des représentants de l'UCP sur la nécessité de renforcer le dialogue social qui parfois se résume à une simple information, Véronique BEDAGUE-HAMILIUS s'est dite prête à consulter les organisations syndicales en amont de certaines décisions.

Les membres de la délégation UCP ont développé plusieurs thèmes à traiter au cours de la nouvelle mandature, déjà évoqués récemment avec Maïté ERRECART, Adjointe au Maire chargée des personnels : spécificités statutaires parisiennes, pouvoir d'achat, attractivité de la Ville, accélération des départs en retraite, effectifs, situation des contractuels, formation, comptes épargne temps, prestations sociales.

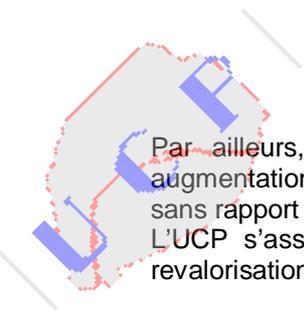
Deux sujets d'actualité ont été également abordés : le déroulement des dernières CAP et les réflexions sur les liens entre les maires d'arrondissement et des services déconcentrés. Sur le premier point, la Secrétaire Générale, qui avait connaissance des votes négatifs des représentants du personnel dans plusieurs CAP, a précisé qu'elle jugeait légitime que les agents prenant des risques en occupant des postes exposés ou particulièrement lourds bénéficient d'une reconnaissance par le biais de promotions et a demandé à la DRH d'ouvrir une concertation sur le sujet. Concernant le deuxième point, Véronique BEDAGUE-HAMILIUS a indiqué vouloir faire rapidement des propositions pragmatiques et compatibles avec l'organisation de l'administration parisienne, qui pourraient se traduire par la désignation d'un référent unique des services déconcentrés pour le maire d'arrondissement, choisi parmi les cadres de ces services, sans créer de nouvel échelon hiérarchique. En résumé, cette rencontre a permis de constater la volonté de la Secrétaire Générale de conduire des réformes pour rapprocher encore l'administration des usagers, l'ampleur et le calendrier de ces réformes restant toutefois à préciser. L'UCP en prend acte et revendiquera un rôle actif dans cette démarche, en veillant tout particulièrement à ce que la place des personnels ne passe pas au second plan et que les changements à venir prennent en compte les aspirations légitimes des agents.

Des remous à la DASES.

Le Comité Technique Paritaire de la DASES est convoqué le 24 juin avec à l'ordre du jour un certain nombre de points relatifs à l'organisation du travail dans cette direction.

Or les sujets mis à l'ordre du jour pour avis n'ont fait l'objet d'aucun dialogue social digne de ce nom. Des services sont remaniés et des personnels mutés sans information ni concertation.

Par conséquent, les représentants de l'UCP au CTP DASES boycotteront exceptionnellement la séance du mardi 24 juin 2008 en signe de protestation. Ils ne seront pas les seuls et le CTP ne devrait pas pouvoir siéger.



Par ailleurs, les travailleurs sociaux ont amorcé un mouvement de grève pour obtenir une augmentation de leur régime indemnitaire et de leurs primes, qu'ils jugent nettement insuffisant et sans rapport avec l'investissement qui leur est demandé.

L'UCP s'associe pleinement à la revendication d'une négociation qui permette d'aboutir à une revalorisation de cette filière malmenée depuis trop longtemps.

Organismes paritaires centraux.

Les organismes paritaires centraux vont siéger à la fin du mois de juin, CTP central le vendredi 27 et CSAP le lundi 30.

Le CTP central doit examiner le bilan social 2007 de la collectivité parisienne, la mise en œuvre par les directions du plan d'égalité professionnelle femmes/hommes et la politique du handicap.

Le CSAP, pour sa part, se penchera sur différentes modifications statutaires concernant plusieurs corps de catégories A, B et C.

En particulier seront étudiés l'emploi de chef de service administratif et les statuts particuliers des architectes voyers, des conservateurs du patrimoine des conseillers socio-éducatifs et cadres de santé et les attachés d'administrations parisiennes.

Concernant le CASVP, seront soumises les dispositions relatives aux personnels de maîtrise et aux chefs de service administratif.

Enfin, seront proposées des mesures concernant les agents de catégorie C des caisses des écoles.

Un nouveau confrère.

La DRH a diffusé la semaine dernière le premier numéro d'une lettre bimensuelle d'information des cadres, destinée, selon l'éditorial de la Secrétaire Générale, à les informer des actions de la Ville les concernant tout en leur signalant des éléments d'actualité. Ce périodique projette aussi dans chaque numéro, de présenter une action ou un chantier prioritaire de la municipalité.

UCP Flash ne peut que saluer la naissance de ce nouveau périodique, en souhaitant qu'il contribue effectivement à une meilleure information de l'encadrement, auquel cas il peut devenir un outil de travail utile et efficace. Souhaitons également que la présentation des projets et réformes soit la plus objective possible, sans éluder les difficultés rencontrées.

Nominations :

Nominations au choix d'attachés des administrations parisiennes (CASVP)

Olivier LE QUENTREC, Cécile LAMOURETTE.

L'UCP leur adresse ses très sincères félicitations.

Union des Cadres de Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS – Tél. 01.43.47.80.72 - Fax. 01.43.47.81.45